

Conseil général

Séance n° 3

du jeudi 12.06.2025 de 19h30 à 22h40
Salle de gymnastique

Président	Bonvin René
Secrétaire	Morard Samuel
Présents	LE CENTRE Bastian Christèle, Bonvin René, Ducrey Nendaz Gérald, Juillard Richard, Kurman Jean-Raphaël, Rey Quentin, Roch Céline, Salgado Mario, Travelletti Praplan Nicole PLR Morard Guillaume, Balet Christophe, Balet Marie, Bucher Sébastien, Jean Vivien, Schmid-Morard Laurence PS Constantin Gérard, Constantin Natasha, Crettol Bastien, Morard Samuel, Mottet Vivian, Petigas Philippe, Savioz Rébecca, Varone Xavier UDC Dussex Lucas, Kudinov Roman
Excusés	Dussex Noémie, Gaudin Christophe, Juilland Christophe, Morard Serge, Noirjean Christopher
Conseil communal	Aymon Mathieu, Follonier Mélanie, Beney Christophe, Däppen Ursula, Plaschy Manuela, Savioz Bertrand, Savioz Christian
Secrétaire communal	Follonier Thierry

Ordre du jour

1. Bienvenue et informations du Bureau
2. Contrôle des présences
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du PV de la séance du 29 avril 2025
5. Acceptation des crédits supplémentaires
6. Approbation des comptes 2024
7. Nomination de l'organe de révision
8. Postulat : Demande d'étude de l'opportunité d'obtention du label « Commune en santé »
9. Postulat : Pour une étude comparative des tarifs des prestations de transport publics dans le cadre de la mobilité des enfants et des offres de loisirs à Anzère
10. Information préalable pour le règlement énergie
11. Signature d'une promesse de vente en faveur d'Hica SA

12. Postulat - Couverture du Pré des Sœurs : réponse du Conseil Communal
13. Postulat de la Commission de gestion – Pour une étude des montants d’investissements concernant le poste no 3 Infrastructures Sports et Loisirs : réponse du Conseil Communal
14. Postulat de la Commission École – pour une étude approfondie des besoins actuels et futurs des sociétés locales culturelles et sportives : réponse du Conseil Communal
15. Point sur les entités touristiques
16. Divers

1 Bienvenue et informations du Bureau

René Bonvin ouvre la troisième séance plénière du conseil général de l’année 2025 et remercie les employés communaux pour la préparation de la salle.

Informations du bureau Le bureau s’est réuni à deux reprises depuis la dernière séance. Deux postulats ont été traités :

- Postulat sur l’obtention du label “commune en santé”
- Postulat pour une étude comparative des tarifs de transport public pour la mobilité des enfants et des offres de loisirs à Anzère

Le bureau a reçu le président de la CoGest pour la remise du rapport sur les comptes.

2 Contrôle des présences

25 conseillers présents

5 excusés

Le quorum de 16 étant atteint, l’assemblée peut siéger.

3 Approbation de l’ordre du jour

L’ordre du jour a été envoyé le 21 mai 2025. À la demande du Conseil communal, le point 11 concernant la signature d’une promesse de vente en faveur d’Hica SA a été modifié en point décisionnel. **Vivian Mottet** et **Gérald Ducrey** annoncent des divers. L’ordre du jour est accepté.

4 Approbation du PV de la séance du 29 avril 2025

René Bonvin a indiqué que le PV a été transmis dans les délais.**Guillaume Morard** demande l'ajout de son nom à la liste des présences.Le PV est approuvé avec cette modification.**René Bonvin** a remercié **Samuel Morard** pour sa tenue.

5 Acceptation des crédits supplémentaires

Christophe Balet (Président de la CoGest):

- A présenté la composition de la commission de gestion pour la législature 2025-2028.
- A expliqué que la CoGest a examiné le rapport de la municipalité et les comptes 2024.
- A souligné le contexte économique avec une **inflation en Suisse de 1,1% en 2024** et une **croissance économique en Valais de 0,9%**.
- A présenté les chiffres clés des comptes 2024:
 - **Revenus financiers** : 26 891 616 francs
 - **Charges de fonctionnement** : 24 883 094 francs
 - **Marge d'autofinancement** : 2 008 522 francs
 - **Amortissements** : 1 740 713 francs
 - **Résultat du compte de fonctionnement** : gain de 227 323 francs
 - **Dépenses brutes d'investissement** : 4 337 702 francs
 - **Investissements nets** : 3 341 719 francs
 - **Insuffisance de financement** : 1 333 197 francs
 - **Fortune** : augmentation de 227 333 francs (26 613 195 francs au 31.12.2024)

Philippe Petigas (Rapporteur de la CoGest):

- A présenté l'extrait du rapport de la fiduciaire Nofival-SA qui atteste de la conformité des comptes.
- A détaillé les comptes autofinancés avec notamment:
 - **Eau potable**: prélèvement de 163 648 francs, solde négatif de 721 315,18 francs
 - **Eau usée**: prélèvement de 358 667,30 francs, solde de 1 832 823,27 francs
 - **Déchets**: prélèvement de 67 407,43 francs, solde de 349 786,60 francs
- A présenté l'évolution des finances communales avec un **taux d'endettement par habitant de 1 194 francs**.
- A détaillé les principaux investissements réalisés en 2024 pour un total de 2 274 400 francs.
- A présenté les crédits supplémentaires, notamment pour l'administration générale (256 418 francs) et la décharge d'Utignou (181 130,50 francs).
- A présenté les indicateurs financiers de la commune.

Christophe Balet:

- A conclu en soulignant l'excellente tenue des comptes.
- A demandé au Conseil communal de partager un plan stratégique à long terme.
- A mentionné plusieurs points d'attention pour le futur:
 - Nécessité d'un plan de maintenance pour les équipements
 - Élaboration d'un règlement sur la vidéosurveillance
 - Surveillance du budget de la paroisse
 - Révision à la hausse du tarif de l'eau potable
 - Suivi de la situation d'Anzère Spa et Wellness SA
- A recommandé l'acceptation des crédits supplémentaires.

René Bonvin:

- A remercié la CoGest pour son rapport.
- A recueilli l'acceptation de l'entrée en matière par tous les groupes politiques.
 - Intervention du Conseil communal : explication d' **Ursula Däppen** concernant la décharge d'Utignou, précisant qu'il s'agit d'un transfert de compte (du 7305030 au 89005030) pour un montant de 200'000 francs, sans dépassement budgétaire.
 - **René Bonvin** : ouvre les débats sur les crédits supplémentaires et, en l'absence de remarque, procède au vote.
 - **Résultat du vote** : les crédits supplémentaires sont acceptés à l'unanimité.

6 Approbation des comptes 2024

La parole est donnée à la CoGest.

Christophe Balet : informe que les questions-réponses concernant les comptes ne seront pas lues, sauf demande expresse, car aucune demande de complément n'a été reçue.

Entrée en matière:

- Le groupe du Centre accepte l'entrée en matière.
- Le groupe PLR accepte l'entrée en matière.
- Le groupe UDC accepte l'entrée en matière.
- Le groupe PS accepte l'entrée en matière.

Christophe Balet : précise que la CoGest accepte à l'unanimité les comptes de fonctionnement 2024.

Examen des comptes de fonctionnement par chapitre:

- Administration générale : adopté à l'unanimité
- Ordre et sécurité publique et défense : adopté à l'unanimité
- Formation : adopté à l'unanimité
- Culture, sport, loisirs et église : adopté à l'unanimité
- Santé : adopté à l'unanimité
- Prévoyance sociale : adopté à l'unanimité
- Trafic et communication : adopté à l'unanimité

Protection de l'environnement et aménagement du territoire : adopté à l'unanimité

Économie publique:Christophe Balet : demande des informations sur le compte 843634.06 Anzère Spa Wellness SA, notamment s'il existe une convention ou un contrat.

Ursula Däppen : répond qu'il n'y a actuellement rien de signé mais qu'une convention sera établie pour le budget suivant, conformément aux recommandations du canton.**Gérald Ducrey** : souligne que cette dépense se perpétue depuis plus de 10 ans pour un montant total dépassant 5 millions et qu'elle aurait dû faire l'objet d'une validation par le conseil général.**Ursula Däppen** : confirme que c'est inscrit dans le budget 2025 et que ce sera mis au budget 2026.Chapitre adopté à l'unanimité

Finances et impôts:Gérald Ducrey : s'étonne du faible montant des impôts sur les personnes morales (moins d'un million).**Mathieu Aymon** : précise que l'imposition sur les bénéfices n'est pas le plus gros impôt perçu.**Christelle Bastian** : ajoute que les acomptes de versement n'ont pas été envoyés en 2024.Chapitre adopté à l'unanimité

Christophe Balet : informe que la CoGest recommande l'acceptation des comptes d'investissement à l'unanimité.**Examen des comptes d'investissement par chapitre:** tous les chapitres sont adoptés à l'unanimité ou avec quelques abstentions. **Bilan** : adopté à l'unanimité.**Vote final sur l'approbation des comptes 2024:** les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7 Nomination de l'organe de révision

Mathieu Aymon: Présente la proposition du Conseil communal de renouveler le mandat de la fiduciaire **Nofival** pour les exercices 2025-2028, conformément à l'article 89 de l'ordonnance sur la gestion financière des communes. **Entrée en matière**:

- Le Centre accepte l'entrée en matière
- Le PLR accepte l'entrée en matière
- L'UDC accepte l'entrée en matière
- Le PS accepte l'entrée en matière

Vote: La nomination de Nofival comme organe de révision est acceptée à l'unanimité

8 Postulat : Demande d'étude de l'opportunité d'obtention du label «Commune en santé »

Jean-Raphaël Kurmann : Présente le postulat co-signé avec **Christèle Bastian** visant à étudier l'opportunité d'obtenir le label "Commune en santé". Il explique que :

- Ce label a été lancé en 2010 par l'association Promotion Santé Valais
- 45 communes valaisannes ont déjà obtenu ce label ou engagé la démarche
- Le label a été repris par les cantons de Vaud, Genève, Fribourg et Jura
- Six domaines d'action sont examinés :
 1. Engagement des autorités communales
 2. Offres de loisirs et de sports
 3. Famille et solidarité (mesures intergénérationnelles, soutien aux familles)
 4. École et éducation
 5. Aménagement des espaces publics
 6. Santé au travail

Jean-Raphaël Kurmann présente les **prestations gratuites** offertes par Promotion Santé Valais,

- l'accompagnement par un expert du début à la fin de la démarche,
- les outils et ressources disponibles (mesures, plateformes en ligne, fiches, guides),
- l'accès à des **formations** pour les autorités et employés communaux.

Il précise que le label est **valable 5 ans** et renouvelable, et que **80% des actions** mises en place sont maintenues après 5 ans.

Il présente une **vidéo de 3 minutes** expliquant le concept du label.

Gérard Constantin fait référence à un **reportage sur les "zones bleues"** à travers la planète, expliquant que ces zones sont des régions où les gens vivent jusqu'à **100 ans**. Il mentionne une expérience aux États-Unis où l'espérance de vie a augmenté de **3 ans** grâce à des mesures similaires.

Vote: Le postulat est **accepté à l'unanimité**.

9 Postulat : Pour une étude comparative des tarifs des prestations de transport publics dans le cadre de la mobilité des enfants et des offres de loisirs à Anzère

- **Vivian Mottet**: Présente le postulat co-signé avec **Christèle Bastian**.
- Souligne la **position dominante de CarPostal** sur la commune d'Ayent.
- Détaille les coûts actuels: environ **500 000 francs** au total :
 - **60 000** francs pour la navette été
 - 200 000 francs pour les navettes hivernales (payés au groupe Buchard)
 - 240 000 francs pour le transport des enfants
 - 214 000 **francs** de subvention des lignes
- Compare avec d'autres communes: **Theytaz Excursion** à Grimisuat et **Valévasion** à Arbaz.
- Demande au Conseil communal d'étudier **diverses possibilités de remplacement** de CarPostal pour les prestations complémentaires.
- Souhaite une réponse **avant les budgets 2026**.
- **Vote**: Le postulat est **accepté à l'unanimité**.

10 Informations préalables pour le règlement énergie

Christophe Beney : explique que le timing est bon suite à la question de la commission de gestion sur les **dépenses de subventions énergie en 2024**.

- Précise qu'un montant significatif de **plus de 100 000 francs** était lié à l'extension du chauffage à distance d'Anzère.
- Propose que les règlements aient une **validité de 4 ans**.
- Présente deux changements majeurs:
 1. Ne plus étudier chaque dossier mais **subventionner à hauteur de 50%** des subventionnements cantonaux
 2. **Arrêter la subvention pour le photovoltaïque** car c'est désormais une obligation légale pour les nouvelles constructions
- Précise que le **budget de 400 000 francs** alloué pour les subventions ne sera probablement pas dépassé.
- Indique que le **pic d'installations photovoltaïques** était en 2022 avec plus de 120-130 installations.

Vivian Mottet : demande si la commune a étudié la possibilité de **racheter les surplus électriques** pour les réinjecter dans l'administration publique.

Christophe Beney: répond que cette possibilité n'a **pas encore été étudiée**.

Discussion sur les systèmes d'échange local (SEL)

Christophe Beney: indique que la question des SEL a été discutée à l'Assemblée générale de Oiken. Exprime l'intérêt de proposer ce système aux privés mais souligne que la mise en œuvre semble compliquée malgré la légalité. Précise que ni la commission, ni le conseil général, ni le conseil communal n'a encore abordé cette question.

Vivian Mottet: Comprend qu'Oiken n'est pas motivé à ce que les privés puissent revendre l'électricité et trouve des complications à ce niveau.

Nouveau règlement

- **Gérald Ducrey** : demande si l'approbation du nouveau règlement est prévue pour la plénière d'automne.

- **Christophe Beney** : confirme que l'objectif est de mettre en œuvre le règlement au **1er janvier 2026**. Précise que l'adoption en septembre permettrait de respecter les délais de validation par le Conseil d'État et le délai référendaire.
- **René Bonvin** : rappelle que les questions peuvent être déposées jusqu'en septembre, avant la prochaine plénière

11 Signature d'une promesse de vente en faveur d'Hica SA

Mathieu Aymon : remercie le conseil pour la modification de l'ordre du jour. Explique l'**urgence du dossier** liée à l'échéance du permis de construire au **30/12/2025**. Précise que l'investisseur initial Mountain Resort ne donne aucun gage de réalisation et qu'il faut permettre à Hica SA de trouver un investisseur pour débiter les travaux avant la fin de l'année.

Gérald Ducrey : critique l'**urgence "artificiellement créée"** par le Conseil communal, mentionnant une lettre d'intention datée du 3 avril 2025. S'insurge contre le manque d'information préalable et la communication tardive qui complique le travail du Conseil Général.

Mathieu Aymon : explique que le Conseil communal a fait une demande au service des affaires intérieures du canton le 26 mars, reçu une réponse le 6 mai, et que l'acte de vente a été reçu début mai, validé le 14 mai, puis relu par une avocate. Souligne que le conseil communal avait notifié au bureau sa volonté d'ajouter ce point à l'ordre du jour presque un mois avant.

René Bonvin : suggère que des informations préalables seraient utiles même quand les dossiers ne sont pas complètement bouclés.

Roman Koudinov : Ne s'oppose pas au projet mais demande d'intégrer l'ensemble des **frais annexes** engagés par la commune dans le projet Swisspeak et propose de négocier avec les promoteurs le remboursement des frais pour l'obtention du permis de construire.

Gérald Ducrey : propose un **amendement** stipulant que la société Hica SA accepte de reprendre les dispositions de l'article 8 de la promesse de constitution d'un droit de superficie, avec une pénalité de 200 000 francs pour la partie qui refuserait de signer l'acte définitif.

[Après une interruption de séance]

Vote: L'amendement est accepté (19 pour, 2 contre, 2 abstentions, 1 récusé)

Vote final: La signature de la promesse de vente avec l'amendement est acceptée

12 Postulat - Couverture du Pré des Sœurs : réponse du Conseil Communal

Gérard Constantin: Rappelle que ce postulat concerne la couverture du pré des sœurs, très utilisé depuis des années. Précise que l'union des sociétés d'Ayent est unanimement favorable à cette couverture.

Mathieu Aymon: Présente l'étude de faisabilité réalisée par le bureau d'Eve Architect qui a évalué trois scénarios:

- **Simple toiture**: 1,8 million de francs
- **Halle polyvalente fermée**: 2,5 millions de francs
- **Salle polyvalente entièrement équipée**: 3,5 millions de francs

- Explique que seule la dernière option répond pleinement aux besoins, mais qu'au vu du coût important, des incertitudes sur l'affectation du site de Botyre et des priorités d'investissement plus urgentes (notamment l'agrandissement du centre scolaire), le Conseil communal ne considère pas ce projet comme prioritaire pour la législature actuelle.

Gérard Constantin: Exprime sa déception face à l'absence de propositions alternatives ou d'aide financière ponctuelle aux sociétés locales.

Mathieu Aymon: Précise que la commission culturelle travaille sur des directives pour le soutien ponctuel à l'animation culturelle, avec l'objectif de les mettre en place pour début 2026 avec les coûts afférents au budget 2026.

La réponse du conseil communal est acceptée, le **postulat est clos**

13 Postulat de la Commission de gestion – Pour une étude des montants d'investissements concernant le poste no 3 Infrastructures Sports et Loisirs : réponse du Conseil Communal

Christophe Balet : rappelle l'énoncé du postulat déposé par l'ancienne commission de gestion concernant une étude de variante des investissements projetés entre 2025 et 2027 pour le compte d'investissement n°3 (culture, sport et loisirs, église). Les objectifs incluent la rationalisation des dépenses par des synergies intercommunales, des infrastructures pour un large public, et le choix d'un site optimal.

Mathieu Aymon : explique que suite au renvoi de la réponse par la CoGest le 4 décembre 2024, le conseil communal a décidé le 22 janvier 2025 de retirer la mise à l'enquête relative au déplacement de la clôture et des projecteurs du stade de Lénire. Précise que tout futur projet d'extension des infrastructures sportives fera l'objet d'une information préalable suivie d'un vote sur un crédit d'engagement spécifique.

Christophe Balet : demande une suspension de séance pour que la CoGest puisse discuter de cette réponse.

- **Réponse de la CoGest concernant les investissements pour les infrastructures sportives :**
- **Christophe Balet :** annonce que la nouvelle CoGest accepte la réponse du conseil communal concernant les **gros investissements** à venir, notamment le **projet de l'école**. Il précise que tout projet d'extension des infrastructures sportives fera l'objet d'une information préalable suivie d'un vote sur un crédit d'engagement spécifique, conformément à l'article 5 du RCO.

Le postulat est clos

14 Postulat de la Commission École – pour une étude approfondie des besoins actuels et futurs des sociétés locales culturelles et sportives : réponse du Conseil Communal
--

Gérard Constantin : présente la composition de la commission école et rappelle le titre du postulat : "Pour une étude approfondie des besoins actuels et futurs des sociétés locales culturelles et sportives en adéquation avec les infrastructures actuelles et futures sur le territoire communal et environnant". Il indique que la première réponse reçue en décembre 2024 n'avait pas donné satisfaction.

Mathieu Aymon : présente la réponse révisée du conseil communal qui s'articule autour de cinq axes :

1. **État des lieux des besoins**: La commission culturelle élabore un questionnaire pour les sociétés culturelles affiliées à l'USA. Les besoins des sociétés sportives ont déjà été recensés dans le cadre du projet d'agrandissement du centre scolaire de Botyre.
2. **État des lieux des infrastructures existantes**: Un inventaire des infrastructures communales et privées a été réalisé et sera mis à disposition sur le site de la commune.
3. **Études de solutions**: Deux mandats ont été confiés à DV Architectes concernant l'étude d'un **pôle sportif communal** et le réaménagement de la place du pré des sœurs.
4. **Mesures d'assainissement**: Prévision d'inscrire au **budget 2026** un montant pour évaluer les coûts de réfection de la salle de gymnastique de Saint-Romain. Une estimation pour la rénovation du stade de Lénire s'élève à **2 400 000 francs**.
5. **Infrastructures des communes avoisinantes**: Des discussions sont engagées avec les communes voisines, et plusieurs sociétés d'Ayent utilisent déjà des infrastructures extérieures.

Gérard Constantin (après interruption de séance) : remercie le conseil communal pour ce début de travail mais regrette que les informations aient été reçues tardivement. Il exprime son inquiétude que ce soit la commission culturelle qui s'occupe de ce dossier et souhaite que le conseil communal chapeaute cette commission.

Mathieu Aymon : explique le retard dans la transmission des documents et précise que la commission culturelle, dans laquelle siègent deux membres du conseil communal, apporte une expertise professionnelle complémentaire.

Gérard Constantin : accepte l'explication concernant le retard et souligne l'importance d'avoir des informations rapidement pour pouvoir analyser le **crédit d'engagement pour l'école de Botyre**.

Roman Kudinov : demande qu'un document soit obligatoirement fourni pour la prochaine séance, notamment un tableau récapitulatif des sociétés et leurs besoins.

Mathieu Aymon : indique que le formulaire sera transmis aux sociétés avant l'été mais qu'il ne peut garantir une compilation complète des réponses avant septembre. Il précise que Christian peut transmettre dès le lendemain le document concernant la commission sportive.

Gérard Constantin : propose que les documents soient transmis au fur et à mesure de leur élaboration.

Christèle Bastian : suggère qu'un document intermédiaire avec une liste des besoins pourrait être obtenu rapidement en contactant directement les responsables des sociétés locales.

René Bonvin : demande ce qu'il advient du postulat.

Gérard Constantin : indique que le **postulat reste ouvert** dans l'attente du suivi.

15 Point sur les entités touristiques

Christian Savioz : présente une rétrospective des activités touristiques d'Anzère, en se concentrant sur trois entités :

Anzère Tourisme SA:

- Présentation de la charte entre la commune et Anzère Tourisme SA
- **20% minimum** des encaissements affectés au fonds d'infrastructure (**408 000 francs** ajoutés l'année précédente)
- **30% maximum** affectés à Anzère Liberté (**475 000 francs** l'année précédente)
- **Télé-Anzère et Anzère Spa Wellness** se partagent **300 000 francs**
- La taxe de promotion touristique (**272 000 francs**) est entièrement dévolue au marketing
- Bénéfice de **32 711 francs** pour l'exercice 2023-2024
- Capital propre de **290 000 francs**
- La commune d'Ayent possède **42%** des actions
- Le fonds d'infrastructure s'élève à **623 000 francs** au 31 octobre 2024 et devrait atteindre le million à la fin de l'année

Télé-Anzère:

- Chiffre d'affaires stable d'environ **8 millions**
- Record de **241 000 clients** cette année
- Augmentation de **8 000 passages** pour le Magic Pass
- Proportion Magic Pass/autres clients : **60%/40%**
- Augmentation des coûts du Magic Pass et de l'énergie
- Ouverture estivale du 20 juin au 19 octobre 2025
- Améliorations des pistes VTT
- Construction de la télécabine Grillesses-Baté en cours, à terminer pour **décembre 2025**
- Première section Pralan - Grillesses en attente (recours de propriétaires et modification du PAZ)

Anzère Spa Wellness:

- Chiffre d'affaires en légère régression
- Augmentation des charges d'exploitation, notamment des salaires
- Perte de **146 000 francs**
- Réduction de la participation communale de **500 000 à 450 000 francs**
- Amortissement des immobilisations de près de **40%** en 13 ans
- Demandes du Conseil communal : rapport global sur les possibilités d'économie et d'augmentation du chiffre d'affaires (attendu pour l'automne) et étude financière par Nofival (attendue pour le 15 août 2025)

Présentation du projet Anzère SPA Wellness :

Christian Savioz présente une étude divisée en trois parties :

- Analyse détaillée de la situation actuelle
- Développement des options
- Établissement d'une solution finale

Il souligne que malgré la possession de **46% des actions**, la commune a payé **plus de 5 millions de francs** dans le SPA sans contrepartie. Une demande ferme a été faite par le Conseil communal et l'étude sera présentée en détail par la société **Nofival**.

Fondation d'AVO

Christian Savioz informe que :

- Le Conseil général avait voté un **apport de 800 000 francs** pour ce projet
- Les travaux commenceront à l'automne 2025
- L'accès pour les pompiers sera refait entre septembre-octobre 2025
- La place centrale et la partie ouest seront remodelées entre **avril et novembre 2026**
- Le dallage et le recouvrement sont prévus entre **avril et juin 2027**
- La place du village ne sera pas utilisable durant l'été 2026

- Le projet inclura des zones vertes, des arbustes et de la végétation
- La fontaine exposée en 1964 à l'exposition nationale sera déplacée dans les jardins du SPA

Étude Anzère 2040

Christian Savioz explique qu'une étude a commencé depuis un an sur **Anzère 2040** par un groupe français :

- Première phase : diagnostic et analyse des programmes en cours
- Deuxième phase : co-construction de la stratégie
- Troisième phase : création et mise à jour de la feuille de route opérationnelle

Une **présentation publique** est prévue le **4 juillet à 14h** sur la place du village. Le suivi des recommandations sera fait par un comité de pilotage avec des représentants des communes d'Ayent, Anzère Tourisme, Télé-Anzère et du SPA.

Questions sur les présentations

Christèle Bastian s'inquiète de la qualité de l'accueil à la réception du SPA Wellness.

Christian Savioz répond que c'est la première fois qu'il entend cette remarque et qu'il en parlera au conseil d'administration.

Lucas Dussex demande pourquoi une entreprise locale n'a pas été choisie pour l'étude Anzère 2040.

Christian Savioz explique que la décision a été prise collégialement au sein d'Anzère Tourisme, où la commune représente 40% des actions mais n'a qu'un siège au conseil d'administration. L'entreprise française choisie est plus expérimentée que les sociétés valaisannes.

16 Divers

Horaires de la crèche

Vivian Mottet se fait le porte-parole de parents concernant les horaires de la crèche :

- La crèche a des horaires de bureau alors que beaucoup de parents travaillent dans la vente ou la construction
- La crèche ferme durant les périodes de haute saison touristique (Noël, août)
- Les horaires journaliers (fermeture à 18h45) sont problématiques pour les parents travaillant dans des commerces fermant à 18h30

Mathieu Aymon prend note de ces remarques mais souligne que l'extension des horaires impliquerait plus d'horaires coupés pour les employées, majoritairement des femmes et mères de famille.

Gérard Constantin exprime son désaccord avec cette réponse.

Questions de **Gérald Ducrey**

Sur les toitures et l'amiante:

Question: La commune vérifie-t-elle les mesures de protection lors du démontage de toitures contenant de l'amiante?

Réponse de **Mélanie Follonier**: Le diagnostic amiante est fourni avec la demande d'autorisation de construire

Sur la vente de bois:

Question: Possibilité d'acheter du bois de feu directement à la commune?

Réponse de **Mathieu Aymon** : il n'y a pas de vente de bois à la commune.

Sur les places de jeu :

Question: État des réflexions sur les places de jeu et projet de parcours à vélo

Réponse de **Mélanie Follonier**:

- Place du pré des sœurs: réouverture prévue **fin juillet**
- Autres places: appartiennent aux villages qui en ont la responsabilité
- Coût élevé pour les villages (**60 000 à 80 000 francs** pour trois installations)

Réponse de **Bertrand Savioz**

- Parcours vélo abandonné, mais création d'un **vélo club à Ayent** avec cours pour enfants
- **Journée consacrée au vélo** prévue fin août

Sur le triage forestier Lienne Morges:

Question: État de la liquidation

Réponse de **Mathieu Aymon** : Liquidation effective au **31 décembre 2024**

Complément de **Ursula Däppen**: Affaires en cours concernant des subventions indûment perçues
Une provision a été créée dans les comptes de la bourgeoisie

Questions de **Christophe Balet**

Sur les compacteurs à carton:

Question: État du projet de pose de compacteurs à carton dans les éco-points

Réponse d' **Ursula Däppen**: Projet en suspens car ne correspondant pas au budget, étude en cours pour l'inscrire dans l'investissement de l'année prochaine

Sur la protection des données:

Question: Mise en œuvre des nouvelles lois sur la protection des données

Réponse de Mathieu Aymon: Mandat donné à la société **CIGES** à Sion pour représenter la commune comme délégué à la protection des données

Mutualisation des coûts avec les communes du district de Sion

Sur l'accessibilité pour les personnes handicapées:

Question: État de la mise en conformité des arrêts de bus et installations

Réponse de **Bertrand Savioz**: Projet d'agglomération en cours pour la traversée de Botyre Saint-Romain incluant l'adaptation des arrêts postaux

Informations du président de la commune Mathieu Aymon

- **Crédit complémentaire de 300 000 francs** pour l'agrandissement du centre scolaire de Botyre
- Élaboration d'un **plan de législation** à présenter lors de la prochaine séance
- Audit de la structure d'accueil terminé, nomination d'un **nouveau directeur** (M. Andréa Longo) au 1er août
- Création d'un groupe de travail pour élaborer une **échelle salariale** pour la commune (budget 2026)
- Demande aux conseillers généraux d'envoyer leurs questions en avance pour permettre des réponses plus précises

Clôture de la séance

La parole n'étant plus demandée, **M. René Bonvin** remercie toutes les personnes présentes et clôt la séance à 22h30.

Ayent le 27.06.2025

E CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE D'AYENT

Le Président
Bonvin René

A stylized, handwritten signature in dark ink, appearing to be 'RB' followed by a long horizontal stroke.

Le Secrétaire
Morard Samuel
P.o La Vice présidente

A stylized, handwritten signature in dark ink, appearing to be 'SM' followed by a long horizontal stroke.